CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 24 janvier 2024 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel ~~du 18 janvier 2024~~ 'modifiant l'arrêté ministériel du 9 juillet 2020 établissant les forfaits applicables à certaines aides à l'internationalisation octroyées par l'Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers', portant le numéro 75.440/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 24 janvier 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

#LW-CEBYOAHBG-HFEEAQW#